

La colère monte d'un cran

la réunion publique organisée par l'association Ault Environnement, au sujet notamment du projet de destruction de 80 maisons, a permis de ressentir le malaise ambiant au sein de la commune. L'absence d'informations fait monter la colère d'un cran.

Ault Environnement a organisé samedi une réunion publique afin de tenir informé la population après les déclarations fracassantes du syndicat mixte Baie de Somme. Une cinquantaine de personnes avaient répondu présentes. Au cœur du débat, l'avenir de la commune, son réaménagement par le biais du site du Moulinet et la destruction annoncée de 80 habitations. De nombreux habitants ont, une nouvelle fois, fait part de leurs inquiétudes. "Le projet public, nous l'avons demandé le 7 mars dernier et à ce jour, samedi 25 mai, nous n'avons encore rien reçu" déplore Bernard Motuelle, le président de l'association. Peu connue il y a quelques semaines encore, cette dernière enregistre de plus en plus d'adhésions. "Plus nous allons nous faire connaître, plus on va embêter les gens et plus on va pouvoir avancer". Sans la désigner directement, Marthe Sueur fut régulièrement la cible des attaques de plusieurs membres d'Ault Environnement. "Les relations avec madame le maire



L'association a fait floquer des tee-shirts pour montrer sa détermination mais également récolter des fonds.

ne sont pas faciles" a confirmé Bernard Motuelle. Et le président de citer un exemple de la mauvaise entente entre les deux parties. "Nous avons demandé que l'annonce de notre réunion apparaisse sur le panneau électronique de la commune. Notre demande remonte à deux semaines. Elle n'est apparue qu'hier (vendredi). C'est inacceptable. L'association se réserve le droit de déposer un recours au tribunal administratif

pour abus de pouvoir". Applaudissements dans la salle.

Le Cise en danger ?

Second pavé dans la mare de la matinée, l'annonce par les propriétaires de l'hôtel-restaurant Le Cise de la convocation qu'ils ont reçu de la part de Marthe Sueur pour évoquer l'arrêté de mise en péril souhaité par le Préfet. "Pour l'instant, il n'y en a pas" rappelle Guillaume Sanson, le président de l'établissement, contacté lundi après-midi après son rendez-vous le premier administré. "Nous avons écrit à Arnaud Montebourg (ministre du Redressement productif dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault). Il nous a répondu et a transmis notre dossier à ses collaborateurs".



De nombreux habitants ont pris la parole pour expliquer leurs craintes.

Question au Ministre

Autre annonce faite au cours de cette réunion publique, la rédaction d'une question qui pourrait être posée à Frédéric Cuvillier, ministre délégué auprès de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en charge des transports, de la mer et de la pêche, au cours des questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale. Extrait : "Dans un esprit d'égalité des citoyens devant la loi, le gouvernement a-t-il le projet de mettre en place une loi-cadre pour la défense du littoral en protégeant le patrimoine fon-

cier privé ou public existant et les activités qui en découlent - comme cela est le cas d'ailleurs pour certains sites comme le Mont-Saint-Michel par exemple (l'égalité des citoyens devant la loi ?) - afin que le territoire français ne devienne pas une peau de chagrin, et que ses résidents puissent y vivre en toute sérénité".

Trahison

Tour à tour les habitants de la commune ont pris la parole pour évoquer certains leurs inquiétudes, d'autres leur colère et même parfois la honte. Comme cette habitante du bas

de la ville qui a vendu sa maison en juillet 2012. "J'ai honte de l'avoir fait sans savoir que quelques mois plus tard, il y avait une telle annonce. J'ai l'impression d'avoir trahi l'acheteur".

Un sentiment ressenti par de nombreuses personnes dont quelques-unes ont parfois la dent dure et le verbe acéré. "Les arguments en face de nous sont minables. Il n'y a que des menteurs. Certains politiques vont devenir très impopulaires". Les prochaines semaines s'annoncent tendues.

Vincent Bény

Kit de survie

Pour venir en aide aux personnes directement touchées par le projet dévoilé par le syndicat mixte baie de Somme, les responsables de l'association ont mis en place un kit de survie. Il se résume en quelques conseils : La nécessité de faire évaluer son habitation, la possibilité de demander la révision à la baisse de la valeur locative, la possibilité de classer, protéger ou répertorier son habitation par les monuments historiques, la possibilité de déposer plainte pour préjudice financier ou moral.